

**MAYENNE**

*Habitat*



**Vos différents  
moyens de paiement**



**A partir du  
1er janvier 2015  
Mayenne Habitat  
est votre seul  
interlocuteur  
pour le paiement  
de votre loyer**

**MAYENNE**  
*Habitat*





# Le prélèvement automatique

Comme pour d'autres factures (électricité, téléphone, assurances,...) vous nous autorisez à prélever auprès de votre banque le montant de votre loyer.

Pour le prélèvement, vous avez le choix entre trois dates :

7

10

15

Ce mode de paiement très pratique se met en place avec un simple formulaire à remplir, que vous pouvez récupérer en agence, qui peut vous être envoyé sur simple demande ou que vous pouvez télécharger sur [www.mayenne-habitat.fr](http://www.mayenne-habitat.fr).



Vous êtes libéré des formalités : **plus de déplacement, plus de timbre.**

Vous ne risquez **plus d'oublier de payer.**

Ce service est **gratuit.**

**N'oubliez pas de vérifier que votre compte bancaire est provisionné**





## Le paiement en ligne



Le paiement en ligne vous permet de régler votre loyer directement **de chez vous, sans frais, 24h/24 et 7j/7.**

Il suffit de vous connecter à votre espace locataire sur le site internet de Mayenne Habitat, en entrant vos codes de connexion (identifiant et mot de passe).

[www.mayenne-habitat.fr](http://www.mayenne-habitat.fr)



Votre espace locataire  
Paiement en ligne

Lors de votre première connexion, l'identifiant est votre n° de Dossier Facturation (**DF**) et le mot de passe est votre n° de Dossier Client (**DC**).

Vous trouverez ces informations sur votre avis d'échéance.



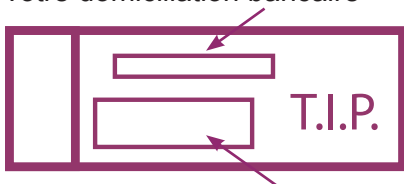


# Le paiement par TIP ou par chèque

Utilisez le talon TIP

## Par TIP

Vérifiez votre domiciliation bancaire



Datez et signez

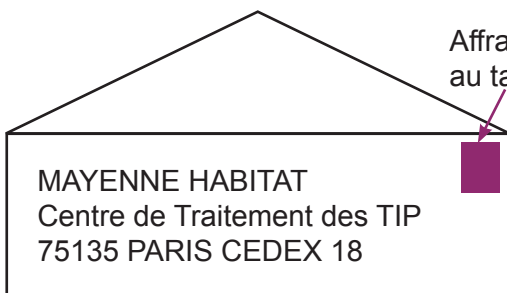
Joignez un RIB en cas de première utilisation ou modification de domiciliation bancaire.

## Par chèque

Libellez votre chèque à  
**l'ordre de**  
**Mayenne Habitat**  
et joignez le volet TIP.



Affranchissez  
au tarif normal



Ne joignez aucune autre correspondance





## Les autres moyens de paiement

### Par carte bancaire au service encaissement de Mayenne Habitat



4 rue Claude Chappe  
53000 Laval

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00  
de 14h00 à 16h00

### Par virement bancaire sur le compte de Mayenne Habitat

Les coordonnées bancaires sont disponibles au dos de votre avis d'échéance.



Rappelez dans le libellé de votre virement le **n° dossier facturation** figurant sur votre avis d'échéance.

### En espèces, exclusivement, au guichet des agences du Crédit Agricole de

Laval St-Etienne, Laval Cathédrale,  
Mayenne Notre dame, Château-Gontier Centre,  
Craon, Ernée, Evron et Villaines-la-Juhel

Des pochettes « versement espèces » sont mises à votre disposition.



**Joignez obligatoirement le code barre** du talon de votre avis d'échéance dans la pochette avec votre paiement.

**Aucun paiement en espèces ne sera accepté dans les points d'accueil de Mayenne Habitat**





# MAYENNE

*Habitat*

Office Public de l'Habitat de la Mayenne

10 rue Auguste Beuneux  
CS 62039

53020 LAVAL Cedex 9

[may.hab@mayenne-habitat.fr](mailto:may.hab@mayenne-habitat.fr)

[www.mayenne-habitat.fr](http://www.mayenne-habitat.fr)

02.53.54.55.56

## Service encaissement

4 rue Claude Chappe  
LAVAL

### Agence Sud-Mayenne

Résidence de la Maillardière  
34 rue Jules renard  
53200 CHÂTEAU-GONTIER

### Agence Ouest-Mayenne

Résidence des Acacias  
30 rue Maurice Boisseau  
53940 SAINT BERTHEVIN

### Agence Nord-Mayenne

Résidence de Bretagne  
460 rue des Fauvettes  
53100 MAYENNE

### Agence Est-Mayenne

6 rue Drouot  
Tour TA  
53000 LAVAL

**MAYENNE**  
*Habitat*

